

# Travaux/projets finalisés... début de la mandature :

+ de 390 000,00€ht



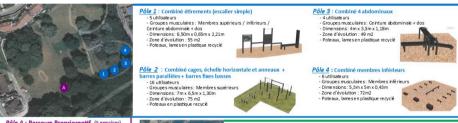
Le travail de chaque membre de l'équipe dans les différentes commissions a permis la réalisation de nombreux projets que nous nous sommes fixés depuis le

- ⇒ Les boîtiers multifonctions à l'école du Cèdre : 4 710.00€ ht
- ⇒ Logiciel portail famille: 7 342.00€ ht
- ⇒ Les pompes à chaleur à l'école du Cèdre : 185 525.98€ ht
- ⇒ Divers Travaux à l'école : clôture rénovation d'une salle de classe mise aux normes de jeux dans la cour - réparation chaudière - mises aux normes d'éléments électriques - porte de la cantine : 21 474,51€ ht
- ⇒ Peinture du couloir et extérieur de la Chapelle au niveau de la Mairie
- ⇒ Les candélabres dans le guartier des Ménestrels et rue de Montbrun : 117 096.50€ ht
- ⇒ Trottoirs Rue de Richebourg : 44 760,00€ht
- ⇒ Aménagement Mobiliers Coworking: 8 690,02€ht

Mais aussi des projets d'amélioration du pouvoir d'achat des nos agents municipaux :

- ⇒ La mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et de l'Engagement Professionnel) à tous les agents municipaux de la commune. Le RIFSEEP est composé d'une partie fixe et une par-
- ⇒ La mise en place des RTT (Réduction du temps de travail) pour une partie des agents municipaux.

### Le parcours de Santé : Installation début 2024 95 752.10€ ht



## Pôle A : Parcours Proprioceptif (5 exercices)

### Module 1: Escalier avec plateforme et rampes









### Module 4: Podium avec 2 rampes





- 2 utilisateurs - 1 poutre d'équilibre (l16cm — anti-dérapar - 1 barre en acier galvanis é de chaque côté - Dimensions : 3,4m x 0,7 m x 1,0m - 1 panneau d'exercice (300x150mm)









Le parcours de santé va enfin trouver sa place dans le Parc de la Mairie et Maison de Village début février 2024. En effet, les différents modules font être installés la semaine du 5 février.. Certains modules nécessitent des sols spécifiques comme des dalles alvéolées, des sols de réception compte tenu de la hauteur de chute libre.

Des panneaux signalétiques vont être installés et comporteront les consignes d'utilisation de chaque modules sportifs, des consignes de sécurité, un plan de

Côté financier, ce projet de 95 752,10€ ne peut être réalisé que par l'aide de plusieurs subventions :

- ANS (Agence Nationale du Sport) : nous avons obtenu 45
- Conseil régional : nous avons demandé 28 752,63€ soit 30%, en cours de décision

